

au chapitre de la santé ont augmenté de \$591.4 millions entre 1972 et 1973, contre \$635.3 millions entre 1971 et 1972.

Par ailleurs, les dépenses provinciales-municipales consolidées dans le domaine de la santé, y compris les contributions financées par des transferts de l'administration fédérale, ont connu une croissance semblable à celle décrite ci-haut. Toutefois, les dépenses au titre de la santé sont proportionnellement plus importantes au niveau provincial-municipal qu'au niveau de l'ensemble des trois paliers d'administration; par exemple, en 1973, elles représentaient 20.8% au niveau provincial-municipal contre 12.9% pour l'ensemble des paliers. Les statistiques pertinentes se trouvent au tableau 5.2.

### *Sources*

- 5.1 - 5.3 Économie et statistique sanitaires, Direction générale des programmes de santé, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; Division de la santé, Direction des institutions et des finances publiques, Statistique Canada.
- 5.4 Division des finances publiques, Direction des institutions et des finances publiques, Statistique Canada.